

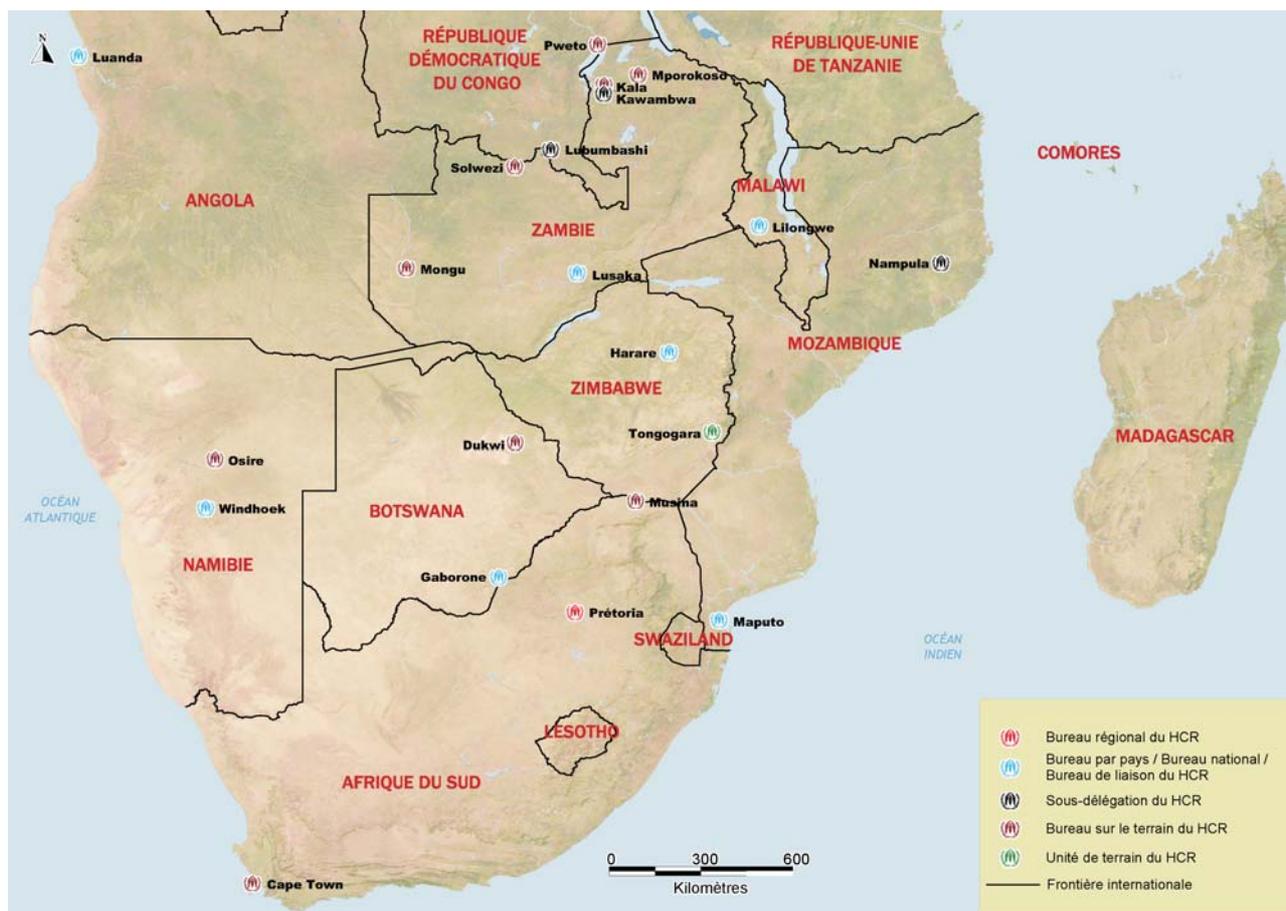


**Afrique du Sud**  
**Angola**  
**Botswana**  
**Comores**  
**Lesotho**  
**Madagascar**  
**Malawi**  
**Maurice**  
**Mozambique**  
**Namibie**  
**Seychelles**  
**Swaziland**  
**Zambie**  
**Zimbabwe**

Fêtes à Mayukwayukwa (Zambie) à l'occasion de la journée mondiale du réfugié.



# Afrique australe



## | FAITS MARQUANTS |

- Le HCR a facilité le rapatriement librement consenti de quelque 17 000 Congolais et 2 200 Angolais réfugiés en Zambie. Ces départs, associés à une opération de réenregistrement et de validation des données entreprise à la fin de l'année 2009, ont entraîné une réduction de la population réfugiée en Zambie, qui est passée d'environ 83 400 personnes en 2008 à 56 800 à la fin de l'année 2009.
- En octobre et novembre 2009, quelque 54 000 Angolais, dont bon nombre avaient le statut de réfugié, ont été expulsés de la République démocratique du Congo (RDC) ou forcés de franchir la frontière angolaise. Pour répondre à leurs besoins urgents, le HCR a organisé un pont aérien à partir de

l'Afrique du Sud et transporté des articles de secours, dont des tentes, des nattes, des couvertures et un entrepôt préfabriqué.

- Au Zimbabwe, le HCR a lancé un nouveau programme pour offrir une assistance à quelque 80 000 déplacés internes sous forme d'articles non alimentaires de secours, d'aide aux renforcements des moyens d'existence, d'orientation psychosociale et de réconciliation communautaire.
- Le nombre de demandes de réinstallation déposées dans la sous-région est passé de quelque 1 300 en 2008 à 2 300 en 2009, ce qui représente une augmentation de 68 pour cent.

## | Environnement opérationnel |

Bien qu'un Gouvernement d'unité nationale ait été formé en février 2009 au Zimbabwe, l'exode en direction de l'Afrique du Sud s'est poursuivi au rythme de 300 à 400 personnes par jour. Le Gouvernement sud-africain a mis fin à toutes les expulsions de ressortissants zimbabwéens en mai – une mesure prise suite aux efforts intensifs de plaidoyer entrepris par le HCR, d'autres institutions onusiennes et des ONG.

Les mouvements de population mixtes, comprenant migrants et demandeurs d'asile originaires de la Corne de l'Afrique, de la région des Grands Lacs et du Zimbabwe, se sont poursuivis tout au long de l'année 2009. À la fin de l'année, l'Afrique du Sud avait reçu plus de 222 000 nouvelles demandes d'asile.

Le ralentissement de l'activité économique et les taux de chômage élevés, associés à l'idée que les étrangers étaient responsables de la raréfaction des emplois, ont conduit à des explosions sporadiques de violence xénophobe en Afrique du Sud et, dans d'autres pays, à une application plus stricte des mesures de confinement des réfugiés et des demandeurs d'asile dans des camps. Cette évolution a souvent été accompagnée de contrôles plus stricts des entrées aux postes frontaliers. Il est donc devenu plus difficile pour les réfugiés et les demandeurs d'asile dans la sous-région d'accéder à l'asile et de parvenir à l'autosuffisance.

## | Réalisations et impact |

Le bureau régional de Pretoria (Afrique du Sud) a continué à renforcer sa capacité de coordination et de gestion. En janvier 2009, la délégation du HCR en Zambie a été le dernier bureau de la sous-région à s'intégrer à la structure du bureau régional et à se placer sous sa responsabilité.

Avec l'appui du HCR, plus de 19 000 Congolais (RDC) et Angolais réfugiés en Zambie ont regagné leur pays d'origine de leur plein gré. Le réenregistrement des réfugiés et une opération de validation des données ont abouti à une réduction du nombre d'individus répertoriés comme réfugiés en Zambie. En Angola, quelque 54 000 Angolais expulsés de RDC ont reçu une aide d'urgence pour subvenir à leurs besoins immédiats, les autorités angolaises facilitant pour leur part le retour de ces personnes dans des communautés locales.

En Afrique du Sud, le Gouvernement a annoncé que les Zimbabwéens bénéficieraient d'une dispense spéciale, comportant trois mesures de protection : suspension des expulsions, autorisation d'entrer sur le territoire pendant 90 jours sans visa et d'y travailler pour les détenteurs de titres de voyage en cours de validité ; et permis de séjour spéciaux pour les Zimbabwéens en Afrique du Sud. Au Zimbabwe, un nouveau programme a été lancé pour améliorer la protection des déplacés internes, les soutenir dans leurs efforts d'autosuffisance et faciliter leur recherche de solutions, tout en soutenant le processus de réconciliation en cours dans le pays.

## | Contraintes |

Les flux mixtes, réunissant un grand nombre de migrants et de demandeurs d'asile, ont entraîné une montée du sentiment xénophobe au sein des populations d'accueil et réduit les possibilités d'intégration sur place des réfugiés et des

demandeurs d'asile. Dans ces circonstances, bon nombre de réfugiés ont considéré la réinstallation comme la seule solution possible pour remédier durablement à leur situation.

## | Opérations |

Les opérations du HCR en **Afrique du Sud**, en **Angola** et en **Zambie** sont décrites dans des chapitres distincts.

Le **Botswana** accueillait quelque 3 200 réfugiés et demandeurs d'asile, résidant en majorité sur le site de Dukwi. La plupart étaient originaires du Zimbabwe (28 pour cent), de Namibie (27 pour cent), de Somalie (17 pour cent) et d'Angola (16 pour cent). Le HCR a aidé près de 150 familles angolaises (500 personnes) à soumettre une demande de naturalisation. Cinq familles namibiennes (12 individus) ont été réinstallées. Par ailleurs, une trentaine de Namibiens ont regagné leur pays, la plupart bénéficiant pour cela de l'assistance du HCR. Trente de leurs compatriotes ont également indiqué qu'ils seraient intéressés par un rapatriement. L'espace de protection s'est restreint, en raison de la mise en œuvre de la politique de confinement dans des camps et de l'application du principe de pays de premier asile aux nouveaux arrivants.

Aucune personne relevant de la compétence du HCR ne se trouvait aux **Comores** à la fin de l'année 2009, une famille réfugiée de cinq personnes ayant quitté le pays pour se réinstaller ailleurs et une famille de deux personnes étant partie par ses propres moyens. À **Madagascar**, une douzaine de réfugiés ont reçu une aide matérielle ; d'autre part, les demandes d'asile d'une dizaine de personnes ont été rejetées à l'issue d'entretiens individuels. Six Iraquiens réfugiés à **Maurice** ont été transférés en Roumanie avant d'être réinstallés dans d'autres pays.

Le **Lesotho** abritait plus de 60 réfugiés originaires de la RDC, du Rwanda et de pays divers. La plupart d'entre eux étaient bien intégrés dans le pays, quoique le bureau régional de Pretoria ait eu à répondre à certains besoins de protection.

Une opération de vérification entreprise en 2009 a montré que le **Malawi** accueillait quelque 11 000 personnes relevant de la compétence du HCR, à savoir 6 300 réfugiés et 4 800 demandeurs d'asile. Ces personnes étaient en majorité originaires du Burundi, de la RDC et du Rwanda ; environ 10 000 d'entre elles vivaient dans le camp de réfugiés de Dzaleka. Une évaluation menée auprès des réfugiés âgés de plus de 18 ans a indiqué que 59 pour cent d'entre eux opteraient pour la réinstallation, 39 pour cent pour l'intégration sur place et 2 pour cent pour le rapatriement. Les demandeurs d'asile accueillis dans le pays depuis moins de deux mois n'ont pas été pris en compte dans les statistiques.

Les individus réfugiés au Malawi étaient confinés dans un camp, limitant leurs chances d'accéder à l'autosuffisance ou de s'intégrer sur place. Le HCR a donc appuyé le recrutement d'un consultant par les autorités pour réviser la loi nationale sur l'asile. Environ 200 réfugiés et demandeurs d'asile ont regagné de leur plein gré le Burundi, la RDC, le Rwanda et le Zimbabwe avec l'aide du Haut Commissariat. Près de 230 personnes ont quitté le Malawi pour se réinstaller dans des pays tiers au cours de l'année.

Quelque 7 700 réfugiés et demandeurs d'asile se trouvaient au **Mozambique**. Près de 4 700 d'entre eux vivaient au camp de Maratane, les 3 000 autres résidant dans diverses agglomérations. La plupart étaient originaires du Burundi (22 pour cent), de la RDC (59 pour cent) et du Rwanda (15 pour cent). Aucun afflux

important de Zimbabwéens n'a été observé ; 200 personnes ont néanmoins reçu une aide alimentaire dans les zones frontalières.

Les activités d'assistance menées au camp de Maratane étaient destinées à renforcer l'autosuffisance des réfugiés et ont permis à un peu plus de la moitié de la population de subvenir à ses besoins sans aide extérieure. En conséquence, quelque 260 réfugiés ont reçu des permis pour s'établir hors du camp. Une quinzaine de réfugiés ont regagné leur pays avec l'assistance du HCR et 33 ont quitté le pays dans le cadre d'une procédure de réinstallation ; environ 220 autres réfugiés ont été sélectionnés en vue d'une éventuelle réinstallation.

Parmi les 8 500 réfugiés et demandeurs d'asile en Namibie, quelque 7 300 étaient hébergés au camp d'Osire. Près de 6 000 d'entre eux étaient originaires de l'Angola, les autres provenant principalement de la RDC. Quelque 120 Angolais étaient rentrés dans leur pays à la fin de l'année 2009, contre deux seulement en 2008. Huit personnes ont regagné de leur plein gré la RDC.

Un projet pilote visant à soutenir les efforts d'intégration sur place des réfugiés angolais et de leurs familles était prêt à la fin de l'année 2009 et le cadre juridique le régissant en cours de finalisation. Une soixantaine de réfugiés ont quitté le pays au cours de l'année pour être réinstallés.

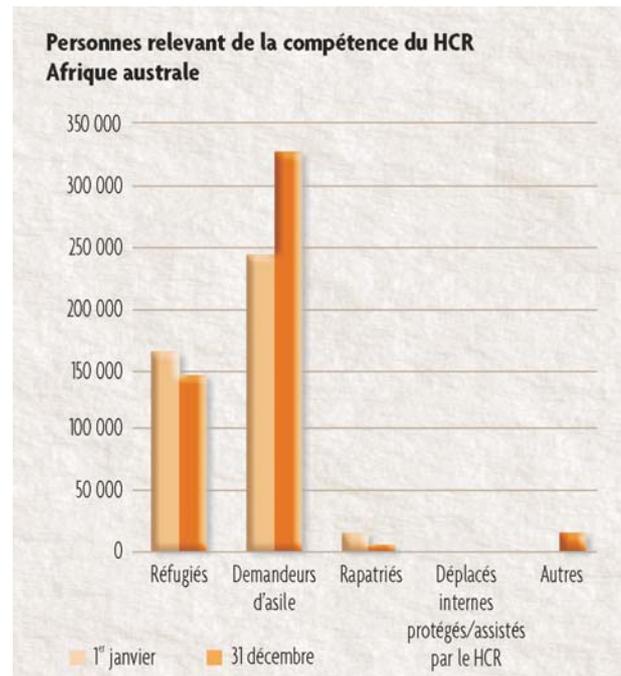
Fin 2009, la population réfugiée au **Swaziland** comptait près de 1 400 personnes, dont 165 demandeurs d'asile enregistrés au cours de l'année. La plupart étaient originaires du Burundi, de la RDC et du Rwanda. Un accord tripartite conclu avec le Gouvernement et un autre partenaire a permis d'offrir une aide en matière d'éducation à quelque 120 enfants réfugiés et à 500 autres de bénéficier de soins de santé primaires. Une vingtaine de familles s'étaient présentées devant la Commission de la nationalité et attendaient que leur demande de naturalisation soit approuvée.

Le **Zimbabwe** accueillait quelque 4 000 réfugiés et 640 demandeurs d'asile. Environ 3 400 personnes vivaient au camp de Tongogara, situé non loin de la frontière mozambicaine. Compte tenu de la conjoncture socio-économique et des problèmes opérationnels qui se posaient dans le pays, le bureau de Pretoria a contribué à l'approvisionnement en vivres, en fournitures médicales et en articles non alimentaires, de manière à répondre adéquatement aux besoins de la population réfugiée. Quelque 400 individus (80 familles) ont quitté le Zimbabwe pour se réinstaller dans un pays tiers au cours de l'année.

Le HCR et ses partenaires ont lancé un nouveau projet pour répondre aux besoins de protection et d'assistance des déplacés internes. Cette initiative a été considérée comme un événement important, compte tenu de la complexité de la question des déplacés internes et des enjeux qui y sont associés. Le Haut Commissariat a également entamé des discussions sur l'apatridie avec le Gouvernement, car bon nombre de déplacés internes risquent de devenir apatrides.

## Informations financières

Lorsque l'opération massive de rapatriement en Angola s'est achevée en 2007, les dépenses ont commencé à diminuer dans la sous-région mais ont augmenté à nouveau, avec 5,4 millions de dollars E.-U. dépensés en 2008 au titre du budget supplémentaire pour la situation au Zimbabwe. Le montant total des dépenses s'est élevé à 42,2 millions de dollars E.-U. en 2008. En 2009, ce montant est demeuré plus ou moins identique (42,3 millions de dollars E.-U.), 3,5 millions de dollars E.-U. étant dépensés dans le cadre du budget supplémentaire pour les activités liées à la situation au Zimbabwe.



## Budget et dépenses pour l'Afrique australe (dollars E.-U.)

Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Afrique du Sud	8 168 086	2 274 192	10 442 278	7 856 216	1 213 666	9 069 883
Angola	5 963 997	0	5 963 997	4 687 290	0	4 687 290
Botswana	2 509 913	389 408	2 899 321	2 193 696	164 887	2 358 583
Malawi	2 733 774	0	2 733 774	2 355 827	0	2 355 827
Mozambique	2 931 733	420 561	3 352 294	2 587 343	113 682	2 701 025
Namibie	2 543 933	0	2 543 933	2 463 111	0	2 463 111
Zambie	16 250 505	230 530	16 481 035	11 906 495	7 921	11 914 416
Zimbabwe	2 665 129	4 636 502	7 301 631	2 525 577	2 041 999	4 567 576
Activités régionales <sup>1</sup>	3 179 671	0	3 179 671	2 269 091	0	2 269 091
<b>Total</b>	<b>46 946 741</b>	<b>7 951 193</b>	<b>54 897 934</b>	<b>38 844 647</b>	<b>3 542 155</b>	<b>42 386 802</b>

<sup>1</sup> Inclut la consolidation des systèmes d'enregistrement, la délivrance de papiers d'identité et la détermination du statut de réfugié en Afrique australe, le rapatriement librement consenti au cas par cas, la réinstallation et les activités liées aux relations extérieures.

Note: N'inclut pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les «activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat».

## Contributions volontaires pour l'Afrique australe (dollars E.-U.)

Affectation	Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Sous-région de l'Afrique australe	Suède	4 551 365		4 551 365
	<b>Sous-total - Afrique australe</b>	<b>4 551 365</b>		<b>4 551 365</b>
Afrique du Sud	États-Unis d'Amérique	252 250		252 250
	Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida	180 913		180 913
	<b>Sous-total - Afrique du Sud</b>	<b>433 163</b>		<b>433 163</b>
Angola	Belgique	182 982		182 982
	<b>Sous-total - Angola</b>	<b>182 982</b>		<b>182 982</b>
Botswana	États-Unis d'Amérique	232 500		232 500
	<b>Sous-total - Botswana</b>	<b>232 500</b>		<b>232 500</b>
Malawi	États-Unis d'Amérique	3 156		3 156
	Merck and Co., Inc. (États-Unis)	46 500		46 500
	<b>Sous-total - Malawi</b>	<b>49 656</b>		<b>49 656</b>
Mozambique	Fonds des Nations Unies "Unis dans l'action"	80 000		80 000
	<b>Sous-total - Mozambique</b>	<b>80 000</b>		<b>80 000</b>
Zambie	Commission européenne	365 169		365 169
	Danemark	930 000		930 000
	États-Unis d'Amérique	2 789 834		2 789 834
	Japon	103 306		103 306
	Japan Association for UNHCR	101 549		101 549
	S.A.R. Princesse Haya Bint Al Hussein (Émirats arabes unis)	173 012		173 012
	<b>Sous-total - Zambie</b>	<b>4 462 870</b>		<b>4 462 870</b>
Zimbabwe	Canada		748 792	748 792
	États-Unis d'Amérique		1 953 000	1 953 000
	Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)		844 020	844 020
	Fonds de secours d'urgence	69 984		69 984
	Suède		1 349 782	1 349 782
	<b>Sous-total - Zimbabwe</b>	<b>69 984</b>	<b>4 895 595</b>	<b>4 965 579</b>
<b>Total</b>		<b>10 062 520</b>	<b>4 895 595</b>	<b>14 958 114</b>

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les «activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat».